

1-3. rue Voltaire, une restructuration «passive» unique en France

4. Hélas, la crise perdue ! mais nos entreprises se battent pour l'économie et l'emploi

5. Ne pas baisser les bras et continuer à travailler ensemble

6. conseil municipal du 22 décembre

6. brèves - déchets

7-8. fiche info-> énergie (50)

7-8. un jardin dans la ville (22) > expo du concours photo «au jardin»

9. éducation : Delston Ward, un Américain à Raon - les lycéens découvrent Londres

10-12. passé recomposé : il y a 100 ans, 27 & 28 janvier 1912

12. restons groupés

13. jumelages : Karsten Mußler, réélu maire de Kuppenheim - voyage à Filotrano en été 2012

14. sports et manifestations

15. sports : nos jeunes sportifs bien encadrés (handball, rugby, gymnastique)

16. manifestations et associations

17. deux accueils de loisirs en février avec «archipel»

18. état civil

18. services de garde et numéros de téléphone utiles

19. Jack Lang en visite - Frédéric Lavergne signe un nouveau livre

20-21. bibliothèque

22. concert «Be Crazy» et «Luna»

22. one-woman show Audrey Lamy

23. cinéma

24. publicité

Comité de rédaction : Christiane Laval, Janine Absalon, Jean-Claude Thomachot, Romane Binckly (stagiaire) et Jean Hirli.

Conception - Rédaction - Maquette Jean Hirli, tél. 03 29 41 38 44

Impression : L'Ormont (Saint-Dié des Vosges) - tirage : 4 100 exemplaires

date de bouclage du prochain «De Bonne Source» (mars 2012)
lundi 13 février 2012



Retrouvez toute l'information de votre ville (y compris le bulletin municipal «De Bonne Source») sur le site internet : www.raonletape.fr

logement - Toit Vosgien

> rue Voltaire, une restructuration «passive» unique en France avec à la clé 28 logements T3 et un centre périscolaire

«Ces bâtiments sont au top au niveau thermique !», «15 € de chauffage par mois», «triple vitrage au nord et double au sud», «panneaux solaires sur le toit pour chauffer l'eau», «ventilation double-flux», «chaudière à plaquettes de bois»... voilà ce que l'on pouvait entendre début janvier le long des coursives des deux bâtiments collectifs recouverts de bois sis rue Voltaire.

label «passivhaus»

Michel Humbert, maire, et Line Gérôme, adjointe au logement, découvraient les nouveaux logements rénovés et mis en service par le Toit Vosgien en compagnie de Jean-Marc Gremmel, directeur du bailleur social installé à Saint-Dié des Vosges, Jean-Luc Charrier, directeur technique au sein du Toit Vosgien, et Jean-Luc Schmitt, architecte dplg à Saint-Dié des Vosges. Exemple, ce chantier est unique non seulement en Lorraine, mais aussi en France : «c'est la première fois qu'une restructuration de cette ampleur est labellisée «passivhaus» en France» expliquait le directeur technique (lire encadré ci-contre). «Cette réalisation sert d'exemple tant pour les architectes que pour les élus. Tout au long du chantier, différents groupes sont venus découvrir sur le terrain la mise en œuvre de nouvelles techniques».

3 140 000 € investis

«Je construis et rénove des bâtiments uniquement s'ils sont passifs» martelait Jean-Marc Gremmel. «Terminées les factures exorbitantes. L'objectif pour chaque projet est de proposer aux locataires des appartements avec le moins de charges possibles, voire plus de charge du tout. En plus à Raon l'Étape, ces nouveaux appartements T3 disposent tous de deux chambres, d'une douche à l'italienne, de grandes ouvertures dans la pièce à vivre. Au sol pas de P.V.C., mais un revêtement de lino dans les chambres (matériau naturel à l'huile de lin) et du carrelage dans la pièce à vivre et la salle de bain». On le voit : le Toit Vosgien a bien ficelé son projet, n'hésitant pas à y mettre les moyens. Car les produits estampillés «développement durable», «éco-



(de g. à dr.) Line Gérôme, Jean-Marc Gremmel, Jean-Luc Charrier, Jean-Luc Schmitt et Michel Humbert lors de la visite des appartements.

logiques», «verts»... ça coûte un peu d'argent ! «Mais ce n'est pas plus cher que de construire du neuf» souligne Jean-Marc Gremmel. L'investissement global s'élève à plus de 3 millions d'euros financés par un prêt de la Caisse des Dépôts à hauteur de 58% (garanti par la Ville de Raon l'Étape), des subven-



5 QUESTIONS à Jean-Luc Charrier, directeur technique au Toit Vosgien

La restructuration des deux bâtiments est signée Jean-Luc Schmitt, architecte dplg à Saint-Dié des Vosges. Sur place, le chantier était suivi par Jean-Luc Charrier, directeur technique au Toit Vosgien.

De Bonne Source : pourquoi ne pas avoir tout rasé et reconstruit du neuf ?

Jean-Luc Charrier : dès le départ, le projet consistait à conserver la structure porteuse du bâtiment. Cela nous a permis d'économiser 500 000 €. L'hypothèse est pertinente par rapport aux objectifs du Grenelle de l'environnement. En effet, l'impact environnemental d'une restructuration lourde est plus faible en comparaison d'une démolition-

reconstruction, notamment pour ce qui concerne l'émission de polluants locaux, la nuisance au voisinage liée à la poussière, au bruit, au déplacement d'engins et de camions. La restructuration permet aussi de tirer parti de l'existant du fait de sa bonne orientation et de la masse de la structure permettant d'optimiser les stockages solaires et le confort d'été.

parc paysager au milieu

Si le premier bâtiment a servi à reloger les personnes (souvent des seniors) de l'ancienne résidence Lamberigts, le second immeuble accueille des couples de jeunes retraités et des jeunes couples sans enfant. «Avec la présence de dizaines d'enfants qui fréquentent assidûment le centre périscolaire du «p'tit navire» au rez-de-chaussée du premier bâtiment, cela permet une

reconstruction, notamment pour ce qui concerne l'émission de polluants locaux, la nuisance au voisinage liée à la poussière, au bruit, au déplacement d'engins et de camions. La restructuration permet aussi de tirer parti de l'existant du fait de sa bonne orientation et de la masse de la structure permettant d'optimiser les stockages solaires et le confort d'été.

De Bonne Source : comment avez-vous réussi à obtenir le label «passivhaus» pour cette rénovation ?

Jean-Luc Charrier : ce projet a été totalement novateur en ce sens que l'objectif était d'atteindre par les travaux la passivité (consommer le moins d'énergie possible). Pour cela, nous avons mis en œuvre :

- une isolation ultra performante des murs extérieurs et des combles permettant de limiter la consommation du chauffage à un niveau inférieur à 15 kWh/m²/an,

- une centrale double-flux pour le renouvellement de l'air (en hiver, on récupère les calories de l'air que l'on va évacuer pour réchauffer jusqu'à 80%



mixité sociale et intergénérationnelle très intéressante» conclut Line Gérôme, adjointe. Et ces relations entre les générations se renforceront prochainement, puisqu'il est prévu d'aménager au cœur de ces bâtiments un parc paysager avec espaces verts et bancs publics.

Initialement prévus pour être démolis, les deux immeubles collectifs construits en 1970 rue Voltaire sont devenus un exemple de ce qu'il est possible de faire en matière de restructuration passive. Les bâtiments ont été entièrement désossés et seuls les murs extérieurs et les murs porteurs intérieurs ont été gardés pour recréer 28 logements T3 et un centre périscolaire.

l'air qui va entrer),

- une chaudière collective bois à plaquettes qui se trouve entre les deux bâtiments. Sa puissance permettra aussi de chauffer le troisième bâtiment où se trouve la crèche et l'O.N.F.

De Bonne Source : quelles sont les autres techniques mises en œuvre sur ce chantier ?

Jean-Luc Charrier : au début, nous avons réalisé une étude bioclimatique qui permet de mesurer les apports solaires, afin de définir les équipements (triple vitrage au nord, double vitrage au sud, ouate de cellulose dans les murs et les combles pour obtenir une enveloppe performante au point de vue thermique). Nous avons choisi des matériaux sains. Quant à l'eau chaude, elle est produite à l'aide de capteurs solaires disposés sur le toit du premier bâtiment. Plus de 50% des besoins en énergie pour chauffer l'eau sont solaires, donc gratuits !

De Bonne Source : l'aspect général du bâtiment a également été soigné...

Jean-Luc Charrier : les façades ont été

recouvertes de mélèze et les accès aux différents appartements se font par le biais de coursives métalliques qui servent aussi de brise-soleil en été. Elles viennent d'être recouvertes d'un revêtement anti-dérapant. L'ensemble est accessible aux personnes à mobilité réduite, puisqu'un ascenseur dessert toutes les coursives des deux bâtiments.

De Bonne Source : quels enseignements tirez-vous de ce projet ?

Jean-Luc Charrier : la rénovation, c'est 80% des problèmes «énergie par rapport aux gaz à effet de serre» du secteur du bâtiment. Les réalisations thermiques doivent être faites «à fond». Les collectifs, c'est surtout du locatif social, d'où un fort impact contre la précarité énergétique. Ce type de collectif est assez répandu, garantissant une bonne reproductibilité de l'opération. Dans le cas général, on rénove plus vite que l'on ne construit. Quant au bilan carbone et à l'énergie grise, ce type de projet est imbattable, même par rapport aux systèmes à ossature bois.